

La maison et son environnement

S'implanter dans un site



S'implanter, c'est prendre position par rapport à un lieu, le regarder et le comprendre.

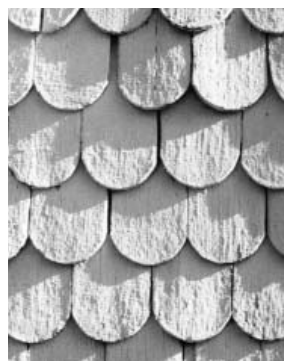
Les caractères du site commandent votre implantation au regard du territoire et des paysages. Le tissu bâti existant commande l'implantation et l'orientation du projet, de même qu'il devra prendre en compte le climat, la pente du terrain naturel et le programme de construction. Un projet cohérent respecte le lieu et s'inscrit dans l'avenir en prenant en compte les éléments préexistants : bâtiments, relief, climat, points de vue... et vos désirs présents et futurs.

Les vues les plus intéressantes sont à exploiter dans le projet de construction, elles entrent largement dans l'espace intérieur ou sont cadrées dans des percements appropriés.

Le rapport au territoire



Les différents **facteurs climatiques** liés au territoire permettent de déterminer des caractéristiques du bâtiment : l'isolation, les protections adaptées contre le vent et l'humidité, le besoin en énergie.



Les bardages en bois (tavaillons) ou en tôle protègent les façades les plus exposées à la pluie. Par ailleurs, ils participent à l'identité architecturale du territoire du Haut-Jura.

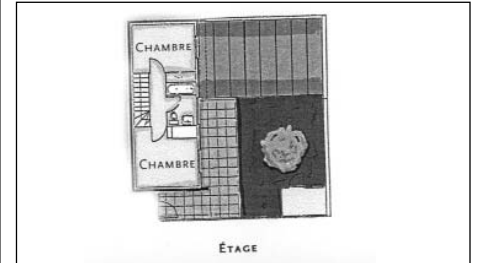
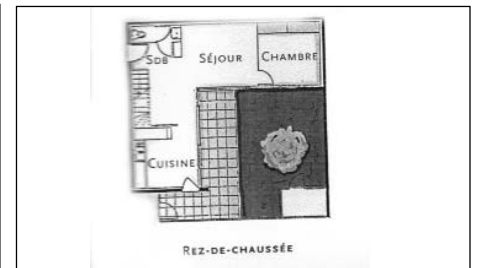
Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. art.1.

Toute construction doit s'insérer harmonieusement dans son environnement

Aménagement de la parcelle

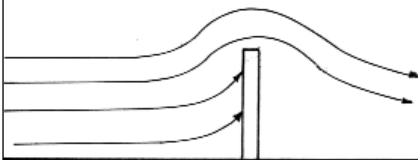
Le **choix du terrain** découle de ses qualités, parmi lesquelles figurent la vue et l'orientation. Ce dialogue avec le paysage est à conserver, notamment les vues vers le paysage.

La **forme du projet** peut créer un espace extérieur intime et protégé, de type patio qui peut, l'été, être une pièce supplémentaire. Cette solution est possible sur toutes les parcelles

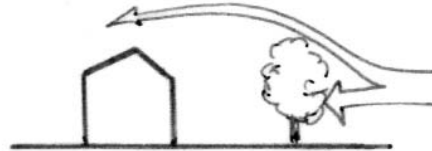
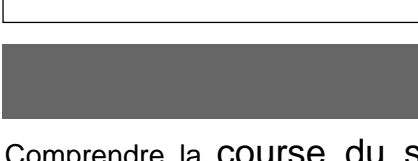


Se protéger des vents dominants

Un mur ou haie trop dense provoque des tourbillons



Une haie souple absorbe en partie les vents



Se protéger des vents dominants par une barrière coupe-vent (arbre, haie...)

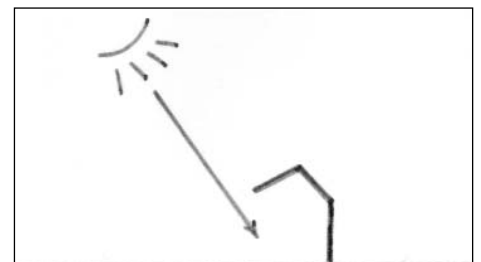


par des formes architecturales

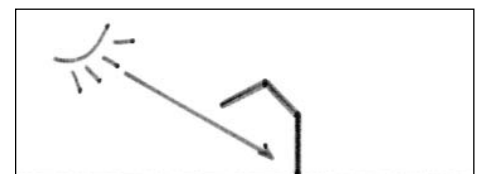
La forme du projet peut ménager des **espaces protégés** des vents dominants, par des volumes en retour, une cour de type patio. Des plantations appropriées peuvent participer à la protection du bâtiment.

Profiter du soleil

Comprendre la **course du soleil**, c'est pouvoir définir des ouvertures adaptées aux besoins en énergie et en lumière : on préférera des chambres exposées à l'est pour éviter la surchauffe le soir et profiter du soleil matinal ; les parties communes sont exposées sud/sud-ouest, pour profiter au maximum de l'ensoleillement.



En été, le soleil, presque à la verticale ne peut pénétrer dans la maison



En hiver, le soleil est bas sur l'horizon, il pénètre au fond de la maison

Contacts :

Service urbanisme, commune de Saint-Claude

Magali Henrotte et Laurence Miguelez

28 rue Saint Blaise
39200 Saint Claude
tél : 03 84 45 79 60
fax : 03 84 45 28 81

magali.henrotte@mairie-saint-claude.fr
laurence.miguelez@mairie-saint-claude.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Florence Clément
architecte conseiller

19 avenue J. Moulin BP 80048
39000 Lons le Saunier cedex
tél : 03 84 24 30 36
fax : 03 84 24 63 89

caue39@caue39.fr